

Brochure sur les conflits d'intérêts

Fondée en 1974, Gestion de Placements Mawer Ltée (« nous », « notre », « nos » ou « Mawer ») est une société fermée de placement indépendante qui offre des services de gestion de placement discrétionnaires aux particuliers et aux investisseurs institutionnels au moyen d'une série d'organismes de placement collectif et de fonds en gestion commune exclusifs, en plus de comptes distincts. Mawer fournit également des services de gestion de placement non discrétionnaires en tant que courtier sur le marché dispensé, et ce, de façon restreinte, pour permettre aux investisseurs qualifiés d'investir dans des fonds exclusifs dispensés des obligations de prospectus.

Mawer est le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille des Fonds mutuels Mawer, des Fonds en gestion commune Mawer et du Mawer Partners LP (appelés collectivement avec d'autres fonds exclusifs gérés par Mawer de temps à autre, les « Fonds Mawer »). Mawer offre également des services de gestion de placement aux clients qui détiennent des titres en dépôt fiduciaire qui satisfont à nos exigences minimales.

La législation en valeurs mobilières au Canada exige que Mawer prenne des mesures raisonnables pour relever les conflits d'intérêts importants actuels et ceux qui sont normalement prévisibles et les corriger en tenant compte des intérêts de ses clients et aviser ces derniers, notamment sur la façon dont les conflits peuvent les toucher et comment Mawer prévoit les régler au mieux de leurs intérêts. Le présent document décrit les conflits d'intérêts importants qui surviennent ou pourraient survenir lorsque Mawer agit comme gestionnaire de portefeuille pour ses clients discrétionnaires et comme courtier sur le marché dispensé pour les clients qui souscrivent des titres de ses fonds exclusifs dispensés des obligations de prospectus sur une base non discrétionnaire par l'intermédiaire de Mawer.

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts?

Un conflit d'intérêts peut survenir dans les circonstances suivantes : i) lorsque les intérêts de Mawer ou ceux de ses représentants et les intérêts d'un client peuvent être incompatibles ou différents, ii) lorsque Mawer ou ses représentants peuvent être tentés de faire passer leurs propres intérêts avant ceux d'un client, ou iii) lorsque des avantages financiers ou autres offerts à Mawer ou à ses représentants ou des incidences défavorables éventuelles pour Mawer ou ses représentants peuvent ébranler la confiance qu'un client leur accorde.

Comment traitons-nous les conflits d'intérêts?

Mawer et ses représentants s'efforceront de régler tous les conflits d'intérêts importants au mieux des intérêts du client. Lorsqu'il s'avère qu'un conflit d'intérêts important ne peut être résolu au mieux des intérêts d'un client, Mawer et ses représentants devront éviter ce conflit. Mawer a adopté des politiques et des procédures qui permettent de relever et de traiter les conflits d'intérêts auxquels Mawer et ses représentants peuvent être confrontés.

Conflits d'intérêts importants

Vous trouverez ci-dessous une description des conflits d'intérêts importants que Mawer a relevés et qu'elle traite, de l'incidence potentielle et du risque que chaque conflit d'intérêts pourrait poser et de la façon dont chacun a été ou sera traité.

Restriction applicable aux produits offerts : produits exclusifs seulement

Les fonds d'investissement offerts par l'intermédiaire de Mawer se limitent exclusivement aux fonds gérés par nous (appelés « fonds exclusifs » ou « produits exclusifs »). Compte tenu de notre relation avec ces produits, un conflit d'intérêts survient lorsque nous décidons d'offrir ces produits ou que nos représentants prennent une décision de placement ou font une recommandation de placement pour nos clients en lien avec ces produits, notamment une décision ou une recommandation d'acheter, de faire racheter ou de continuer à détenir ces produits ou de modifier des placements en échangeant un produit contre un autre produit ou placement.

Il peut survenir un conflit d'intérêts si nous offrons aux clients un produit exclusif uniquement parce que nous sommes rémunérés directement ou indirectement pour celui-ci et/ou que nous avons un intérêt direct ou indirect dans le succès de celui-ci. En outre, notre relation avec ce type de produit peut nous amener à appliquer un processus de « connaissance du produit » qui est moins rigoureux qu'il ne le serait pour des produits non exclusifs. L'examen de ce type de produit pourrait également être effectué de manière moins indépendante que ne le ferait une partie indépendante. De plus, puisqu'aucun placement dans des produits de tiers n'est offert, lorsque Mawer et ses représentants déterminent si un certain produit convient à un client, ils ne tiennent pas compte du grand marché des produits non exclusifs ni non plus du fait que ces produits non exclusifs pourraient être préférables, pires ou équivalents pour répondre aux besoins et aux objectifs en matière de placement de ce client.

Nous gérons ces conflits en veillant à ne pas recevoir d'honoraires ou une autre forme de rémunération pour nos services en tant que courtier sur le marché dispensé et, tel qu'il est mentionné à la rubrique « Pratiques de rémunération » ci-dessous, nos représentants ne touchent aucune rémunération ou commission liée aux ventes ni aucun autre incitatif financier pour vendre des produits exclusifs, y compris les Fonds Mawer.

À moins qu'un client ne soit un « client autorisé » et qu'il nous ait demandé de ne pas évaluer la convenance des placements compte tenu de son ou de ses comptes, nous effectuerons cette évaluation afin de nous assurer que chaque placement lui convient et qu'il est au mieux de ses intérêts, en prenant en considération sa situation financière et d'autres circonstances. Les produits que nous proposons font également l'objet d'une évaluation périodique, y compris leur rendement, pour qu'ils demeurent appropriés pour notre bassin de clients actuels et potentiels. Malgré les précautions que nous prenons pour gérer ces conflits, vous pourriez vouloir demander des conseils indépendants à un professionnel de confiance avant d'envisager d'investir dans les produits exclusifs que nous proposons.

Frais et évaluation

Mawer reçoit des frais de gestion fondés sur la valeur marchande des actifs détenus dans les comptes des clients. Si vous détenez des parts de série O des Fonds mutuels Mawer, des Fonds en gestion commune Mawer ou d'actifs distincts, le taux de vos frais est indiqué dans votre convention de gestion de placement, dans votre entente de souscription ou dans une autre entente de placement. Si vous détenez des parts de série A des Fonds mutuels Mawer ou investissez dans le Mawer Partners LP, les documents de placement énoncent les frais de gestion de chaque fonds.

Il pourrait arriver que Mawer offre à certains clients institutionnels détenant des comptes distincts la possibilité de payer des frais liés au rendement. Mawer pourrait aussi facturer des frais liés au rendement pour le Mawer Partners LP à un moment donné. Cette structure tarifaire donne lieu à un conflit, car elle pourrait inciter Mawer à favoriser ce type de comptes au détriment d'autres. Pour gérer ce conflit, nous appliquerons notre politique et nos procédures concernant la répartition équitable.

Il incombe à Mawer d'établir la valeur marchande des comptes de ses clients, qui est utilisée pour calculer les frais de gestion payables par les clients et par les Fonds Mawer. Si Mawer surévalue un titre par rapport à sa valeur

marchande actuelle ou si elle l'évalue au-delà de sa juste valeur, cela lui profitera, car elle percevra alors des frais de gestion plus élevés. Pour gérer ce conflit, Mawer consulte des sources de cotation indépendantes et emploie une méthodologie d'évaluation de la juste valeur pour établir la valeur des titres et s'acquitter de son obligation fiduciaire envers ses clients et les Fonds Mawer en s'assurant que les actifs des clients sont évalués de bonne foi et d'une manière aussi précise que possible.

Pratiques de rémunération

Mawer n'offre pas de rémunération ou de commission liée aux ventes ni d'incitatifs financiers pour la vente de produits exclusifs, dont les Fonds Mawer. Les employés de Mawer bénéficient d'un programme de rémunération concurrentiel, y compris une participation aux bénéfices, selon le rôle et les responsabilités de chacun, et ce programme n'est pas directement lié à des objectifs de vente.

Frais payés par les Fonds Mawer

Mawer agit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et de gestionnaire de portefeuille pour les Fonds Mawer, ce qui entraîne un conflit lorsque nous facturons des frais aux Fonds Mawer. Pour gérer ce conflit, les frais d'exploitation de Mawer ne peuvent pas être attribués aux Fonds Mawer et les frais payés par les Fonds Mawer sont approuvés par notre équipe de gestion et indiqués dans les documents de placement des Fonds Mawer.

Ententes d'indication de clients

Mawer peut recommander des fournisseurs de service externes, tels que des comptables, des avocats, des conseillers en assurance ou des fiscalistes aux clients qui en font la demande. Mawer peut aussi recommander des fournisseurs de services connexes. Mawer et/ou ses fournisseurs connexes peuvent verser ou recevoir des frais d'indication de clients. Ces frais peuvent être versés sous forme d'avantage monétaire ou non-monétaire..

Un conflit d'intérêts survient lorsque Mawer et/ou ses fournisseurs connexes versent ou reçoivent des frais d'indication de client. L'impact potentiel ou le risque, pour le client, réside dans le fait que nous pourrions être encouragés à participer à des ententes d'indication de clients seulement dans le but de recevoir des frais d'indication de clients. Pour gérer ce conflit, nous avons adopté des politiques et des procédures en vertu desquelles nous pouvons seulement fournir des indications de clients qui sont dans le meilleur intérêt de ces derniers. Avant de vous recommander un fournisseur, Mawer vous fournira des divulgations écrites concernant l'entente d'indication de client, conformément à la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières.

Dans certains cas, Mawer pourrait verser des honoraires à un consultant parce qu'un mandat lui a été confié à la suite d'une recherche de gestionnaires de placements. Ces honoraires font l'objet d'une entente et les clients éventuels en sont avisés avant qu'ils ne participent au processus de recherche de gestionnaires de placements.

Opérations croisées

Une opération croisée survient lorsque Mawer procède à un achat et à une vente des mêmes titres entre au moins deux clients ou comptes de fonds. Mawer effectue des opérations croisées uniquement lorsque cela est dans l'intérêt de toutes les parties concernées et respecte les objectifs de placement des clients et/ou des Fonds Mawer.

Mawer doit respecter certaines obligations imposées aux termes des dispenses lorsque des opérations croisées sont effectuées pour ses clients canadiens. Nous avons également des politiques et des procédures pour gérer un tel conflit.

Meilleure exécution et utilisation des courtages de clients

Lorsque Mawer effectue des opérations sur titres, Mawer sélectionne les courtiers, selon toute attente raisonnable, qui peuvent obtenir la meilleure exécution (après avoir pris en compte tous les frais d'opération et de recherche). Mawer n'est affiliée à aucun courtier.

Mawer utilise les courtages des clients pour obtenir des services de recherche ou d'autres services de courtage. Cela constitue un conflit d'intérêts, puisque Mawer tire avantage du fait qu'elle ne paye pas directement pour ces produits ou services de recherche. Mawer a adopté des politiques et des procédures concernant la meilleure exécution et l'utilisation des courtages des clients pour gérer ce conflit au mieux des intérêts des clients et des Fonds Mawer.

Répartition équitable

Mawer regroupe les ordres de divers comptes lors de l'achat et de la vente de titres lorsque cela est permis. Un conflit survient lorsque la quantité de titres disponibles à l'achat n'est pas suffisante pour répondre aux demandes d'achat de nos clients ou des Fonds Mawer ou lorsque la quantité de titres devant être vendus à un certain prix excède la demande du marché à ce prix.

Nous avons adopté des politiques et des procédures visant à assurer une répartition équitable des titres entre les comptes et nous répartiront les achats et les ventes proportionnellement au nombre total d'ordres regroupés.

Traitement des erreurs

Si vous constatez une erreur dans votre compte, Mawer corrigera toute erreur d'opération et de prix en votre faveur. En cas de prix erroné ou d'une autre erreur se rapportant aux Fonds Mawer, Mawer a en place des politiques et des procédures qui lui permettent de traiter de façon uniforme les divergences dans les calculs de la valeur liquidative des Fonds Mawer. Pour gérer ce risque, Mawer a recours à un fournisseur de services tiers pour établir la valeur liquidative des Fonds Mawer.

Vote par procuration et autres mesures d'entreprise

Mawer jouit d'un pouvoir discrétionnaire en ce qui a trait à l'exercice des droits de vote rattachés aux titres détenus dans les Fonds Mawer et ceux de certains clients. Mawer pourrait se retrouver en conflit d'intérêts si elle exerçait les droits de vote rattachés à ces titres ou donnait son accord à certaines mesures d'entreprise parce que cela pourrait lui procurer un avantage (par exemple, afin de conserver ou de solliciter des émetteurs à titre de clients) plutôt que d'agir au mieux des intérêts des clients et des Fonds Mawer. Pour gérer ce conflit, Mawer a adopté une politique concernant l'exercice des droits de vote par procuration et les questions connexes, en plus de tenir à jour un registre indiquant la façon dont elle a exercé les droits de vote rattachés à des titres.

Mawer n'investit pas dans les titres d'émetteurs dans le but d'exercer un contrôle sur ceux-ci ou de participer à leur gestion.

Opérations personnelles

Les employés de Mawer pourraient se retrouver dans des situations où leurs intérêts personnels s'opposent à ceux d'un client ou des Fonds Mawer. Mawer a adopté une politique et des procédures qui fixent des règles de conduite de base interdisant aux employés de réaliser des opérations personnelles qui ne sont pas dans l'intérêt des clients ou des Fonds Mawer.

Cadeaux et divertissements

Après avoir accepté ou offert des cadeaux ou des divertissements ayant une certaine valeur dans le cadre de la prestation de services à des clients ou à des Fonds Mawer, les employés de Mawer pourraient être incités à agir d'une façon qui va à l'encontre de l'intérêt des clients et des Fonds Mawer. Afin d'atténuer ce conflit, Mawer a établi une politique et des procédures concernant l'offre ou l'acceptation de cadeaux ou de divertissements destinés à des personnes ou à des entités, ou provenant de personnes ou d'entités, avec lesquelles Mawer a ou pourrait avoir une relation d'affaires.

Activités externes

Les activités, intérêts ou associations externes des employés de Mawer, notamment le fait d'être un bénévole ou un administrateur ou d'occuper un autre emploi, pourraient engendrer un conflit entre les intérêts de ces personnes et ceux des clients et de la société. Mawer a des politiques et des procédures qui régissent les activités externes auxquelles participent ses employés pour que ces activités ne les empêchent pas d'agir au mieux des intérêts des clients et de la société.

Autres conflits

De temps à autre, d'autres types de conflits pourraient survenir. Mawer continuera de prendre des mesures raisonnables pour surveiller ces conflits supplémentaires et les traitera d'une manière juste et appropriée, au mieux des intérêts des clients et des Fonds Mawer.

N'hésitez pas à consulter votre conseiller en placement ou votre gestionnaire de portefeuille institutionnel pour lui poser des questions, lui faire part de vos préoccupations ou lui demander une copie de nos politiques.